

ÉDITORIAL

Une bonne nouvelle pour commencer: *Nouvelles Questions Féministes* a été sélectionnée par l'*Institute for Scientific Information* — dont les publications atteignent 500.000 chercheur-es chaque semaine dans le monde entier — et sera désormais analysée par la revue *Current Contents/Social and Behavioral Sciences*. Elle apparaîtra aussi dans la base de données informatisée *SocialSciSearch* et dans *Research Alert*. Ceci signifie que tous les articles seront résumés, et tous les auteurs — y compris celles et ceux cités — seront répertoriés dans l'*Index général des citations de sciences sociales* et que tout cela sera accessible sur papier et sur écran. C'est un honneur qui est réservé à très peu de revues: à ce jour seulement quatre ou cinq revues de langue française, dans l'ensemble des sciences sociales, ont été considérées comme ayant une qualité scientifique suffisante.

Dans ce numéro, deux dossiers: l'un sur la préparation en France de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes, l'autre — très attendu — sur la parité. Ou, plus exactement, la première moitié du dossier sur la parité, soit trois articles "pour". Les articles "contre" seront rassemblés dans le numéro suivant.

Quant aux deux dossiers qui composent ce numéro-ci, ils ne sont pas sans rapport l'un avec l'autre. La préparation de la Conférence Mondiale de Pékin, et ses particularités en France, fait partie du contexte national dans lequel se déroule la revendication de parité politique.

Le contexte international est connu: dans tous les pays occidentaux, les femmes posent la question de leur représentation et de leur participation à la vie politique. C'est l'un des grands thèmes retenus par l'ONU pour cette quatrième conférence, qui dix ans après celle de Nairobi,

doit mesurer le chemin parcouru par les états, et la façon dont ils ont tenu, ou non tenu, les engagements qu'ils ont pris à Nairobi.

La représentation politique n'est pas le seul thème retenu par l'ONU. La conférence de la région (incluant l'Europe, y compris l'ex-Europe de l'Est, les Etats-Unis et le Canada, la Turquie et Israël) qui s'est tenue à Vienne, a traité tous les sujets qui concernent les femmes. Nous espérons pouvoir faire un point sur le rôle de l'ONU et de ces conférences avant la conférence de Pékin. Mais c'est un thème important, par rapport auquel la façon dont la France a préparé Vienne et prépare Pékin est un sujet d'indignation pour toutes les féministes.

Le premier dossier, avec les articles de Françoise Armengaud et Ghaïss Jasser, et de Judith Ezekiel, est édifiant sur la façon dont le gouvernement et les institutions universitaires et de recherche ont exclu les féministes de la préparation du rapport.

Ce climat de régression, de "mépris" comme le dit Ezekiel, pour les femmes et le féminisme, constitue le contexte français.

Ce contexte, unique en Europe et même dans tout le monde occidental, explique bien des spécificités du débat sur la parité. Ou plus exactement, sur la demande d'une loi instituant la parité dans les assemblées électives. Car c'est cela que réclament en France, les partisans de la parité. A la fois plus et moins qu'ailleurs. Dans le monde occidental en général, on parle de la parité comme d'un but à atteindre. En France, on discute à la fois du but: de savoir s'il est souhaitable ou non, selon les effets que l'on en attend, et du moyen pour l'atteindre: de savoir si le passage d'une loi est un moyen judicieux de le poursuivre. On a là deux questions distinctes, mais qui sont confondues dans le débat français, aussi bien par celles qui sont en sa faveur que par celles qui s'y opposent.

Ce contexte peut expliquer en partie que le débat français soit beaucoup plus acrimonieux que dans d'autres pays. En effet les enjeux ne sont pas les mêmes. Dans les pays où il n'est pas question de changer la loi électorale, arriver à la parité ou au moins à une meilleure représentation des femmes peut s'envisager par le biais de campagnes et de mobilisations

somme toute traditionnelles. En France, il est question de changer les règles fondamentales du jeu politique, et c'est un pas que l'on ne franchit pas facilement dans ce pays, même en esprit.

Dans les autres pays, la revendication d'accès au monde politique est intégrée à des visées de transformation de la vie quotidienne. Elle fait aussi partie d'une réflexion plus vaste sur la signification de la citoyenneté d'un point de vue féministe, et sur la pertinence du féminisme pour la nécessaire redéfinition de la citoyenneté. La revendication de parité au sens strict, quand elle existe, n'est donc que l'un des aspects d'un débat plus large et le dialogue est plus facile.

Ici au contraire les positions sont très tranchées. Si l'on peut mettre cette situation sur le compte d'une dérive vers un débat institutionnel qui évoque des réactions très passionnelles — sur la nature de la "République" par exemple — on peut aussi se demander pourquoi la revendication paritaire, en France, a débouché puis s'est fixée sur la revendication d'une loi, alors que le cadre institutionnel n'y est finalement pas très différent de celui des autres pays occidentaux. On peut faire l'hypothèse que confrontées à une résistance de l'ensemble de la société à toute demande ou interrogation féministe, dont l'un des aspects est l'offensive pour récupérer et détruire les études féministes; bafouées par la présence au Parlement européen d'une Antoinette Fouque ennemie du féminisme et qui maintenant parle *en son nom*, les féministes se sentent encerclées. Certaines font la part du feu, en se compromettant avec l'un ou l'autre des ennemis — une stratégie sans honneur qui est aussi sans avenir, car l'histoire a abondamment prouvé que se laisser affaiblir c'est gagner un sursis aujourd'hui pour être mieux éliminée demain. Les féministes qui ne veulent ni se compromettre, ni compromettre l'avenir du féminisme, ont avec raison l'impression d'être dans une impasse, acculées, littéralement le dos au mur. Ce sentiment peut inciter à une surenchère dans la revendication: car c'est ainsi que peut être perçue la revendication française qui implique — selon certaines interprétations — un changement de la constitution. L'exagération même de la demande, non au regard de la justice, mais au regard du possible et surtout du probable, ainsi que sa séparation de

revendications substantielles, car cette revendication est présentée comme un programme à elle seule, évoquent la sorte de “fuite en avant” qui est une réaction aux situations bloquées. A cet égard, la discussion française sur la parité, par l’extrémisme des positions, leur caractère millénariste ou au contraire ultra-pessimiste — on attend tout de la parité ou au contraire on n’en attend strictement rien — et la violence, même si elle n’est que verbale, est elle-même typique des explosions récurrentes dans l’histoire française. Une histoire qui ne semble pas connaître l’évolution, mais seulement des alternances de périodes de calme apparent, en réalité de répression, et d’apathie également apparente des dominés, suivis d’épisodes de rébellion désordonnée dont la seule sortie est le retour à l’ordre réactionnaire et ainsi de suite: la France ou la démocratie impossible.

Ce débat très français par sa forme l’est aussi par l’absence relative de références soit au débat international, soit, sauf exceptions, à des expériences concrètes, comme celle des pays scandinaves où pourtant la presque-parité politique est réalisée, et d’où on pourrait tirer des enseignements.

Mais ce débat ne fait après tout que commencer. Si son cadre actuel laisse de côté beaucoup de questions, rien n’interdit de penser qu’elles seront abordées plus tard. La discussion de la *représentation* a le mérite de reposer les questions fondamentales qui sont finalement : quelle est la nature des catégories femmes et hommes, constituent-elles des groupes ? et si oui quelle sorte de groupes ? Ont-ils ou non une pertinence au regard *du* politique, de *la* politique, des deux ? et si oui laquelle ?

Ce sont les questions qu’abordent dans ce numéro Françoise Gaspard, Eliane Viennot et Alain Lipietz, et, dans le prochain numéro, Michèle Le Doeuff, Josette Trat et Eleni Varikas.

On peut regretter que du côté “pour” comme du côté “contre”, on s’appuie trop peu sur les avancées théoriques représentées par les concepts de “classe” et de “genre”; cela permettrait sans doute de renoncer à une définition essentialiste des groupes de sexe sans pour autant renoncer — comme on a parfois l’impression que le font les critiques de la position

paritaire — à fonder dans le réel une solidarité entre les femmes. Mais encore une fois, le débat ne fait que commencer: il doit s’élargir à la participation politique, son sens, ses moyens et ses fins, et il le fera, car quoiqu’on n’en voit guère encore de signes en France, c’est bien de cela qu’il s’agit; c’est par cette préoccupation massive des femmes que le débat est porté. En cela, l’existence même du débat signale l’ouverture d’une nouvelle ère dans la conscience collective du groupe dominé des femmes, une ère où, une deuxième fois — au moins — en cent ans, elles se prennent au sérieux en tant que citoyennes. Au delà des divergences d’appréciation sur le comment et le pourquoi, qui peuvent sembler aujourd’hui insurmontables, c’est cela qui constitue l’événement le plus important et un tournant dans l’histoire du féminisme de cette fin de siècle.

Christine Delphy